

l'exprimait déjà au huitième siècle : « Sainte Anne, nous dit-il, n'a pas dû rester longtemps sous la loi du péché, car elle a eu toute la plénitude des grâces qui ne sont données que par partie aux autres créatures ; elle est un océan, un abîme de grâces, et par conséquent remplie d'une telle perfection, qu'on ne peut presque rien imaginer au delà. Nous pouvons donc en conclure que si nous en exceptons la Sainte Vierge, nul entre les enfants d'Adam n'a été plus aimé de Dieu, nul a reçu plus de privilèges ; et puisqu'il est quelques grands saints qui ont été sanctifiés dans le sein de leur mère, on ne peut refuser cet honneur à notre Sainte qui est un abîme de grâces, la mère de toutes les grâces »

Adorons l'Esprit-Saint sanctifiant l'âme de sainte Anne, et la pré-rant ainsi à sa grande mission. Qu'elle est grande aux yeux de Dieu même, puisqu'il la prépare de si loin et avec tant de délicates attentions. Puisse cet exemple de notre douce patronne nous inspirer une juste estime de la sainteté ! Sans doute, nous ne sommes pas destinés à un rôle aussi sublime, mais nous sommes appelés à nous sanctifier et nous ignorons jusqu'à quel degré de perfection le Seigneur veut nous voir parvenir.

PRATIQUE.

Répéter avec saint Augustin : « Pourquoi ne ferais-je pas ce que tant d'autres ont pu faire avant moi ? »

TRAIT.

Si l'on en croit les légendes auxquelles plusieurs Pères de l'Eglise d'Orient ont emprunté quelques traits, sainte Anne était du sang de David par son père appelé Stolan et sa mère nommée Emmérentienne. Emmérentienne, d'après ces récits, était née à Zéphor, petite ville de Judée située à deux lieues de Nazareth. Les deux époux récuront dans la plus parfaite observance de la loi, chéris de Dieu, dont ils cherchaient le bon plaisir en toutes choses, et bénie des hommes à cause de leur tendre charité. Ils faisaient trois parts de leurs revenus : la première était destinée au temple et consacrée à relever la pompe de ses fêtes, la seconde était appliquée au soulagement des pauvres et des malades ; ils vivaient modestement de la troisième.

(Le culte et le patronage de sainte Anne).

L'abbé G. DE BESSONIES.